



# *infos*



## Anniversaires

93 ans François LUDWIG le 8 juillet  
 90 ans Marie Joséphine JUD née DIEBOLT le 2 juillet  
 90 ans Fernand DRAPP le 9 juillet  
 86 ans Alfred GROSHENY le 27 juillet  
 84 ans Monique RINNER née GARGOËT le 7 juillet  
 84 ans Marie-Louise KESSLER née GASSER le 18 juillet  
 83 ans Liliane BILGER née BISSEL le 21 juillet  
 81 ans Marie-Odile FUCHS née KOHLER le 13 juillet  
 81 ans Joseph MARBACH le 24 juillet

Si vous ne souhaitez pas qu'il y ait une parution vous concernant, dans la rubrique « Carnet » du Sierentz Infos, lors d'une naissance, d'un mariage, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.

## Naissances

Jeanne 13/04/2021 fille de Emily BREEN  
 et de Henri MEUNIER  
 Hector 21/04/2021 fils de Alexane COMBAZ  
 et de Lucas JOLY  
 Angelina 23/04/2021 fille de Alessia TURRISI  
 et de Florian KATER  
 Gabriel 24/04/2021 fils de Anne-Sophie CIMETIERE  
 et de Maxime SPIESER  
 Fabien 27/04/2021 fils de Stéphanie BRUNNER  
 et de Julien INHOFER

## Décès

28/04/2021 Marie FREY épouse KOHLER  
 à l'âge de 86 ans

## Le coin des habitants

Tout juste sortie de son nid, la petite colombe explore les environs. Photo prise rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et transmise par Jean SCHLOESSLIN.



Pour plus de détails,  
 vous pouvez vous  
 connecter au site internet  
 de la LPO  
<https://alsace.lpo.fr/>

Les petits canetons suivent leur maman pour leurs premières sorties.

Photo prise derrière la rue du Maréchal Foch et transmise par Sabine METZGER.



La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) déconseille de donner du pain aux canards, et aux oiseaux en général, car « il remplit l'estomac des oiseaux sans leur apporter les nutriments dont ils ont besoin et leur provoque de grosses carences alimentaires ».

Carnet	Le coin des habitants	À la Une	Conseil municipal	Le coin dialectal	Infos pratiques	Associations	Economie	Commémoration	Solidarité	Enfance Jeunesse	Vie scolaire	Groupe minoritaire	Balades à Sierentz	Manifestations
p. 2	p. 2	p. 3	p. 4	p. 6	p. 7	p. 8	p. 8	p. 11	p. 11	p. 12	p. 13	p. 14	p. 14	p. 15

## À LA UNE

# 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'obligation scolaire en Alsace - Lorraine

Le 18 avril dernier, nous commémorons le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'obligation scolaire en Alsace - Lorraine. En effet, suite à la défaite française face aux armées prussiennes en 1871, l'Alsace et une grande partie de la Lorraine sont devenues allemandes (et le resteront jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale en 1918). C'est donc depuis 1871 que tous les jeunes Alsaciens et Lorrains, filles et garçons, vont à l'école, une dizaine d'années avant les petits Français qui les suivront en 1882, grâce aux lois Ferry.

A cette occasion, une convention a été passée entre Pascal TURRI pour la Ville de Sierentz et Paul-Bernard MUNCH, président de la Société d'Histoire de la Hochkirch : elle concerne la mise en valeur de la



salle de classe d'antan, installée depuis 1862 dans la Mairie et équipée comme à l'époque, avec du mobilier et du matériel d'autrefois. Quantité de livres anciens et d'objets parfois oubliés nous plongent dans le passé scolaire de nos aïeux...

Cette signature s'est faite sous le regard bienveillant d'Yves BISCH, ancien instituteur à Sierentz, qui fait vivre depuis de nombreuses années ce lieu si singulier, en organisant des visites et en accueillant des étudiants, des chercheurs sur le site.

Les adjointes au Maire, Rachel SORET VACHET-VALLAZ (déléguée au patrimoine) et Lauren MEHESSEM (affaires scolaires), étaient également présentes, tout comme Carole CHITSABESAN, conseillère municipale déléguée et directrice adjointe de l'école Picasso, ainsi que Pierre ENDERLIN, conseiller municipal et président d'honneur de la Société d'Histoire.



A l'issue de ce moment officiel, une gerbe florale a été déposée sur la tombe de Jacques Schmidt, instituteur de cette période, qui a donné son nom à l'école primaire de Sierentz, et qui repose au cimetière de la Hochkirch.



## Séance du 19 avril

## URBANISME

## Intervention IBA

Après 10 ans de travail transfrontalier, l'IBA Basel vous invite du 1er mai au 6 juin 2021 au Dôme du Vitra Campus à Weil am Rhein pour voir les projets menés dans la région métropolitaine de Bâle, à travers son exposition intitulée "Au-delà des limites ensemble". Madame Mélody WACH rappelle la démarche participative entre les trois pays, créatrice de projets non seulement architecturaux mais aussi de planification et d'urbanisme. Elle présente quelques projets menés durant ces 10 années comme la médiathèque intercommunale, avec la mise en place de collections dans différentes langues. A Sierentz, nous comptons plus de 40 nationalités et il est important de permettre à ce public de bénéficier de lieux de rencontre et de partage. L'autre exemple est celui des gares actives, un dispositif de signalétique commune est déjà en place avec une information cohérente et conforme entre les pays.

## AFFAIRES FINANCIERES

## Travaux d'amélioration du pas de tir 50m au stand de tir – Demande de subvention

La Ville souhaite effectuer des travaux d'amélioration du pas de tir 50 mètres au stand de tir de Sierentz (réalisation d'un mur acoustique avec mise en place d'une charpente et d'une couverture au-dessus des cibles ainsi que la réalisation d'un mur de soutènement avec butte de sable pour la récupération des balles). Cette opération peut faire l'objet d'une aide de la Collectivité Européenne d'Alsace, dans le cadre de la politique de développement territorial. Le coût de l'opération est estimé à 84 377,00 € HT.

## Réfection d'un pignon de la grange avec colombages au 3 rue Rogg Haas – Demande de subvention

La Ville souhaite procéder à la réfection du pignon d'une grange avec colombages située au 3 rue Rogg Haas dont elle est propriétaire. Cette opération peut faire l'objet d'une aide de la Collectivité Européenne d'Alsace, dans le cadre du Plan Patrimoine 68. Le coût de l'opération est estimé à 5 382,00 € HT. Monsieur Aimé FRANCOIS précise qu'il y a eu des infiltrations d'eau et des problèmes de soutènement de colombage et qu'il est nécessaire de procéder à la réfection de la façade pour sécuriser le site (risque de chutes de matériaux). Monsieur le Maire ajoute qu'outre sa sécurisation, il conviendra de réfléchir à la destination

de la grange qui pourrait éventuellement abriter par la suite une halle couverte pour le marché.

## Reconstruction de la roue du moulin du Domaine Haas – Demande de subvention

La Ville souhaite procéder à la reconstruction de la roue du moulin du Domaine Haas dont elle est propriétaire. Cette opération peut faire l'objet d'une aide de la Région Grand Est dans le cadre de la préservation et restauration du patrimoine non protégé, et de Saint-Louis Agglomération. Le coût de l'opération est estimé à 41 290,00 € HT. Monsieur Luc FUCHS précise que l'axe de la roue sera démonté et la nouvelle roue sera construite avec l'ancienne. Monsieur le Maire indique que la force motrice pourrait produire un peu d'énergie également.

## Réalisation d'un plan de gestion en vue de la requalification en zone de loisirs de l'ancienne gravière - Demande de subvention

Dans le cadre de la requalification en zone de loisirs de l'ancienne gravière « Sandgrube », il est nécessaire de faire réaliser un plan de gestion permettant d'évaluer la compatibilité sanitaire du site avec l'accueil envisagé du public. Cette opération peut faire l'objet d'une aide de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Le coût de cette prestation est estimé à 18 880,00 € HT.

Monsieur Luc FUCHS indique que ceci fait notamment suite à la présence à proximité du site confiné de lindane. Monsieur le Maire souligne que la décision de l'aménagement du site sera prise en connaissance de cause en fonction des résultats obtenus.

## Mise en place de luminaires LED – Demande de subvention

La Ville souhaite remplacer des luminaires existants par des luminaires LED dans différentes rues. Cette opération peut faire l'objet d'une aide de la part de différents organisme (Syndicat d'Electricité et de gaz du Rhin, Saint-Louis Agglomération, etc.). Le coût de cette opération est estimé à 40 000,00 € HT. Monsieur Mathieu ROUX explique que plusieurs rues ont déjà été équipées et que l'on poursuit cette action de remplacement par les LED. Monsieur le Maire précise que les communes peuvent être aidées jusqu'à 20 000 € par an, par le Syndicat d'Electricité du Rhin.

## Remplacement de la chaudière du centre d'incendie et de secours / Centre technique municipal – Demande de subvention

Le bâtiment abritant le centre d'incendie et de secours ainsi que le centre technique municipal est équipé d'une chaudière au



fioul. Celle-ci nécessite d'être remplacée. La Ville souhaite installer une chaudière à gaz. Cette opération peut faire l'objet d'une aide de la part de différents organismes (Saint-Louis Agglomération, Etat, etc.). Le coût de cette opération est estimé à 20 000,00 € HT. Monsieur Patrick GLASSER explique que le risque de panne est très élevé et qu'il est temps de la changer étant donné sa vétusté et sa consommation excessive de fioul.

#### Réalisation de sanitaires PMR au Complexe sportif – Demande de subvention

Dans le cadre de la reconstruction de la salle omnisports suite au sinistre, il est proposé de réaliser deux sanitaires PMR (Personne à mobilité réduite) en lieu et place d'un local de rangement. Cette opération peut faire l'objet d'une aide de la part de différents organismes (Saint-Louis Agglomération, Etat, etc.). Le coût de cette opération est estimé à 15 000,00 € HT.

Vu les crédits inscrits au budget de l'exercice, et pour l'ensemble des demandes de subventions ci-dessus, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, habilite Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à solliciter une subvention auprès de divers organismes pour cette opération et à signer tous documents s'y rapportant.

#### Subvention GAS

Il convient de modifier le montant de la subvention inscrite pour le GAS, Groupement d'Action Sociale, dans le tableau des subventions lors du vote du Budget primitif 2021. En effet, suite à l'augmentation du nombre d'agents, qui est passé de 58 à 60, et de la cotisation de 85 € à 90 € de 2020 à 2021, il convient de modifier la subvention de 4 930 € à 5 400 €. Monsieur Stéphane DREYER souligne que le GAS est un équivalent d'un comité d'entreprise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, modifie la subvention ci-après : 5 400 € au GAS, dans le cadre de la subvention aux œuvres sociales GAS 68. Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice sous le C/6574 "à affecter après DCM".

#### Acquisition de terrains sis chemin du Galgenberweg

Dans le cadre de la succession de monsieur Denis TRANZER, la commune s'est portée acquéreur de la parcelle section 8 n° 162 d'une contenance de 5,80 ares, de nature bois, de la parcelle section 8 n° 200 d'une contenance de 61,07 ares, de nature bois et de la parcelle section 8 n° 214 d'une contenance de 36,41 ares, terrain en pente d'une nature de pré, ces trois parcelles étant classées en zone UCa au

PLU. Celles-ci font également l'objet d'un classement en emplacement réservé dans le PLU (ER3) et sont à ce titre destinées aux installations d'intérêt général. Au vu de l'estimation établie par France Domaine en date du 9 novembre 2020 d'un montant de 258 000 € pour l'ensemble, la commune a fait une offre à 220 000 € (hors frais) qui a été acceptée par les vendeurs. Aucun projet n'est à ce jour existant sur ces parcelles. Il pourra s'agir de projets d'ordre culturel, sportif, associatif ou de loisirs. Cette réflexion sera menée le moment venu en atelier-projet. Vu les crédits inscrits au budget de l'exercice, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'acquisition des parcelles section 8 n° 162 (5,80 ares), 200 (61,07 ares) et 214 (36,41 ares) au prix de 220 000 € hors frais ; autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer les documents relatifs à cette acquisition.

#### COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

- Monsieur le Maire remercie Monsieur Nicolas KWAST et son équipe pour son initiative de remise en peinture de la chapelle Saint Wendelin rue de Kembs, en y associant ses apprentis. La rénovation est très réussie et la presse en a fait l'écho. La main d'œuvre est fournie gracieusement par l'entreprise et les fournitures par la commune.
- Madame Rachel SORET VACHET-VALAZ évoque la commémoration des 150 ans de l'obligation scolaire en Alsace, avec la signature d'une convention entre la Mairie et la Société d'Histoire de la Hochkirch. La tombe de Jacques SCHMIDT a également fait l'objet d'un dépôt de gerbe.
- Elle évoque également le plan canicule, où dans le cadre du CCAS, la commune doit mettre à disposition un local rafraîchi. Elle lance un appel pour des volontaires afin d'organiser des permanences et veiller sur ces personnes si l'occasion devait se présenter.
- Madame Rachel SORET VACHET-VALAZ souligne également que la ligue contre le cancer manque de personnes volontaires pour diligenter la quête au profit de la lutte contre le cancer. Elle lance un appel à la population et au Conseil Municipal pour la mobilisation de nouveaux quêteurs. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester en Mairie.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie et est consultable sur le site : [www.sierentz.fr](http://www.sierentz.fr)



## Parmi les noms de rues, nous trouvons les saisons :

mais tiens, il manque l'hiver. Alors, jetons un coup d'œil sur la place des tilleuls, s'Lindeplatzle im Winter ! Ce panneau bilingue, français, alsacien, est le plus ancien de Sierentz, bien antérieur à la graphie ORTHAL. Certainement un des tous premiers en Alsace !



D'r Herr Lehrer: „Uffwäche Seppala! Ich gläub nit, dass däs Kläsezimmer d'r richtige Ort isch zum e Schläfla mache!“  
So d'r Seppala: „doch doch Herr Lehrer, däs geht schù.. Sie mien numme e wenig lisliger rede!“

L'instituteur : „Seppala réveille-toi ! Je ne crois pas que cette classe soit le bon endroit pour faire une sieste !“

Seppala : „Si si Monsieur l'instituteur... ça fonctionne bien, il faudrait juste que vous parliez un peu moins fort !“

D'r Seppala, frogt d'r Herr Lehrer: „känn ma fer ebb's g'stroft ware, fer wàs ma nit g'màcht hät?“

- „àber sicher nit Seppala“ meint d'r Herr Lehrer...

- „Pfffiuu, däs isch güet so... ich hà nammlig mini Schüeluf-fgàba nit g'màcht!“

Seppala demande l'instituteur : « peut-on être puni pour quelque chose que l'on n'a pas fait ? »

- « Mais bien sûr que non ! » affirme l'instituteur...

- « Pffuuu, ça c'est parfait... parce que je n'ai pas fait les devoirs ! »

## A pàar Wàrter iwer dr Covid, da wo uns àlla s'Lawa verbìtert !

Unter àllem isch da Virüs ...

Contagieux	- Àsteckend
Oppressant	- Bedruckend
Récalcitrant	- Ungwillig
Opiniâtre	- Bockbeinig
Nouveau	- Nèi
Allogène	- Fremd
Virulent	- Bissig
Invisible	- Unsichtbàr
Rémanent	- Zruckbliwend
Usant	- Àstrangend
Sévère	- Strang

Gardez vos distances, so wirsch üss im Virüs !

## Alti Bùraregla fer d'r Juni

Juni, ficht un wàrm, màcht kei Bùr àrm...

*Juin, humide et chaud, ne rend pas pauvre l'agriculteur...*

Ìsch d'r Juni wàrm un nàss, gibt's viel Frucht un grien's Gràs...

*Si juin est humide, beaucoup de fruits et d'herbe verte il y aura...*

## Gschtoleni Kìrse : Àchtung zum Bàmmer !

Juin ! Les foins, les senteurs, les rhumes ! ... Et les cerises ! ... Au moment de la conception de ce texte, en avril 2021, nous demeurons très sceptiques pour la fructification de ce fruit. Le blanc de la neige a croisé le blanc des fleurs. Qu'importe ! La cerise, cette perle d'Alsace, nous a toujours fascinés. Piquer la cerise à l'arbre d'un inconnu, c'est un geste magnétique ! Cette maraude impliqua en 1956, l'intervention « manu-militari » du garde champêtre. C'était « le temps des cerises » la chanson immortalisée par Nana !

So Wucha làng, dien sie do blänge  
Zwei Bursche sinn uff d'Kìrse gänge  
Sie dien ihri Kräfte jo gâr nit schone  
Dr Kìrsbäum versteckt sie in dr Krone  
Dr Charalé hockt uff'm Nàscht ge rupfe  
Ar isch a Génie fir d'Frichta zupfe  
Dr Seppalé düet sich uff dr Doller stirze  
„As gît nit besser's àss a gstohleni Kìrse“  
Die zwe Komparsé, bi Läub un Schátte  
Die frasse sich sàtt, die brüche kei Krátte  
Uff do düet'na dr Wind, a Echo bringe  
Verklemmi!... Wàs isch dàs fir a Stimme?  
A Militär Befehl kommt z'fliesse vo unte  
„Wàs isch do los, mit èich zwei Hälunke !“  
A Gmeinde's Keppi, o schreckliga Träum  
Dr Bàmmer steht unte, am Kìrsabäum ! ...  
Bi da Eltra han d'Schelme d'Lesung gfunde  
Mir wann kei Skàndal in Sierentz, nunde ! ...  
Täusig (àlti) Fránke, dàs kàntt scho pässe  
Han d'Eltre zàhlt ... in d'Pumpierkässe ! ...

# Elections régionales et départementales

20 et 27 juin

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin prochains. Au regard des conditions sanitaires, pour garantir le respect des distanciations et le bon déroulement du scrutin, nous avons décidé de modifier l'emplacement de nos bureaux de vote pour ces élections.

**Mesures COVID : changement de lieux exceptionnel des bureaux de vote**



Le bureau de vote n°1 situé 5 Place du Général de Gaulle derrière la mairie, sera installé à la nouvelle école maternelle PICASSO, 9 rue Clémenceau dans la salle polyvalente au rez-de-chaussée.



Le bureau de vote n°2, situé à l'école primaire Jacques Schmidt 32 rue Rogg Haas se trouvera au Gymnase, dans la même enceinte que l'école.

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

L'ensemble des informations relatives à cette télé-procédure sont disponibles sur la Foire aux questions du site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

A noter que pour ce scrutin uniquement, une dérogation sera permise concernant le vote par procuration : chaque mandataire pourra disposer de 2 procurations établies en France.

Toutes les mesures garantissant la sécurité des personnes seront respectées. Le port du masque est obligatoire. Merci de rapporter votre propre stylo de couleur noire.

## Ouverture d'un espace France Services à Sierentz

Plus d'infos sur le site internet de la ville de Sierentz

France  
services

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Les horaires  
et contacts :

PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE CHEZ VOUS  
[france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)

### Les horaires d'ouverture :

Lundi : 10h à 12h / 13h à 17h  
Mardi : 9h à 12h / 13h à 17h  
Mercredi : 9h à 12h / 13h à 18h  
Jeudi : 9h à 12h30  
Vendredi : 9h à 12h / 13h à 16h

### Se rendre à l'espace France Services :

France Services Sierentz  
17 rue Rogg Haas 68510 Sierentz  
(Dans les locaux de l'ancien tribunal)

### Contact : (à partir du 1<sup>er</sup> juin)

Tel : 03 67 27 01 30  
@ : [france-services@agгло-saint-louis.fr](mailto:france-services@agгло-saint-louis.fr)

Un Espace France Services va ouvrir ses portes à Sierentz le 1<sup>er</sup> juin. Ce nouvel espace permettra aux usagers d'être accompagnés dans un lieu unique, pour effectuer les démarches administratives du quotidien, celles liées à la santé, à la famille, à la retraite ou à l'emploi en regroupant 5 opérateurs (CPAM, CAF, MSA, CARSAT, Pôle emploi) et 3 ministères (Finances, Justice et Intérieur). D'autres partenaires locaux viennent compléter cette offre de services : Agence Départementale d'Information sur le Logement, Association Mulhousienne d'Aide aux Chômeurs, Service social de la Carsat, Comité de Protection des Travailleurs Frontaliers Européens, Espace Info Energie. Ce projet est porté par Saint-Louis Agglomération avec le concours de la commune de Sierentz, qui met à disposition une partie des locaux de l'ancien tribunal, et le soutien financier de l'Etat.

## 33<sup>ème</sup> Concours d'éloquence du Lions Club International : la jeune Sierentzoise Roxane PARAIRE en finale nationale

Le 17 avril a eu lieu le congrès du district Grand Est du Lions Club en vidéoconférence avec plus de 150 participants. A cette occasion et après une première phase de sélections au niveau des lycées de la région, la candidate Roxane PARAIRE, 15 ans, parrainée par le Lions Club de Saint-Louis, a gagné sa place en finale du 33<sup>ème</sup> concours d'éloquence devant un candidat de Charleville.

L'éloquence, c'est l'art de séduire, de captiver le public par l'argumentaire, la qualité de diction et la gestuelle. A l'occasion de ce concours, chaque candidat avait 10 minutes pour commenter une pensée du philosophe chinois Confucius (551 av. J.-C.-479 av. J.-C.) : « Notre plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber, mais de savoir nous relever chaque fois que nous tombons ». Roxane était en compétition avec les candidats présélectionnés par 8 Lions Club du district Grand Est.

La candidate de Sierentz a su convaincre le jury par son discours et son aisance à l'oral, et a ainsi gagné le privilège de représenter la région Grand Est lors de la finale nationale qui aura lieu le 19 mai à Avignon. Elle devra affronter 14 candidats issus des sélections dans les autres districts français.

Roxane est élève en classe de Seconde au Lycée Don Bosco Landser. Elle fait du théâtre depuis 8 ans au théâtre de la Sinne de Mulhouse avec les Tréteaux de Haute Alsace et aimerait devenir comédienne. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.



## Pompiers

Une Cérémonie s'est déroulée le 27 mars 2021, en présence de Monsieur le Maire et de son adjoint en charge de la sécurité, dans le strict respect des mesures barrières.

Les personnels promus sont :

- **Sergent Julie B.** promue au grade de Sergent-chef ;
- **Caporal Éric Z.** promu au grade de Sergent ;
- **Caporal Günther H., Christopher H. et Nicolas D.** promus au grade de Caporal-chef ;
- **2<sup>ème</sup> Classe Corentin B.** promu au grade de 1<sup>ère</sup> Classe ainsi que de la remise de fourragère.



## Economie

### Recrutement

Recrutement d'un adjoint technique

La Ville de Sierentz recherche pour son service technique, un adjoint technique, pour assurer l'entretien des espaces verts, des espaces publics, tonte des pelouses, taille des haies, désherbage, fleurissement, arrosage, débroussaillage, plantations, ramassage des feuilles, paillage, déneigement et autres travaux divers.

Poste à temps complet.

Les candidatures accompagnées d'un CV sont à adresser

- par mail : [personnel@mairie-sierentz.fr](mailto:personnel@mairie-sierentz.fr)
- ou par voie postale à la Mairie de Sierentz  
1 place du Gal de Gaulle - 68510 SIERENTZ.





# Le Jardin Bohème

## Sabine HAGENBACH

Un écrin de verdure. Au calme. Des mésanges bleues qui s'envolent. Un décor hors du temps, mêlant objets chinés et plantes vivaces de toutes les couleurs : bienvenue au Jardin Bohème.

Il faut prendre l'initiative de franchir le pas, de s'aventurer à l'arrière de la maison, en longeant une petite basse-cour où se côtoient poules, lapins et cochons d'Inde, pour découvrir la roulotte de Sabine HAGENBACH.



C'est en mai 2020 que le Jardin Bohème a ouvert ses portes au public.

Après une longue carrière dans la coiffure, Sabine HAGENBACH a effectué une reconversion professionnelle. Elle a suivi les cours à distance d'une école de fleuriste parisienne, dont elle est sortie avec le premier prix.

Elle a acquis ensuite une roulotte de bois, fabriquée sur mesure près de Nantes puis installée au fond de son jardin.

Ses productions florales mêlent fleurs fraîches et séchées, fleurs artificielles en soie. Elle utilise souvent des contenants anciens pour mettre en valeur ses créations, au fil des saisons. Il se dégage des lieux une impression de cocon, un charme d'une autre époque.



Monsieur le Maire Pascal TURRI et ses adjointes Catherine BARTH (déléguée à l'économie) et Rachel SORET VACHET-VALAZ (déléguée à la communication), ont découvert ce beau jardin.

Le Jardin Bohème se fait connaître sur les réseaux sociaux, et attire une clientèle qui vient parfois de loin. Bravo pour la qualité de l'accueil et l'enthousiasme dans la création !

Souhaitons une belle continuation et la réussite à cette passionnée de fleurs et de peinture.



Contact :  
 le Jardin Bohème  
 Sabine HAGENBACH  
 7 rue Albert Schweitzer · SIERENTZ  
 Tel : 07 78 21 94 78  
 FB Le jardin Bohème - Sierentz

## La Maison de Santé alternative de Sierentz • Lieu de soins et d'accompagnement

La maison de santé alternative de Sierentz est un lieu de consultation en thérapies paramédicales et en soins de bien-être, au sein duquel œuvre une équipe pluridisciplinaire.

C'est aussi un espace pour des activités de groupe comme la méditation et le yoga, le tout pensé pour une pratique harmonieuse des thérapies et pour votre bien être.

Vous y retrouvez des thérapeutes qualifiés et certifiés aux disciplines complémentaires, vous permettant de prendre votre santé en main de façon naturelle et personnalisée - en choisissant votre propre démarche.

Chaque intervenant qui officie au sein de l'équipe s'engage à respecter scrupuleusement notre charte, qui traduit notre philosophie et nos valeurs humanistes.

Nom et prénom	Profession	Téléphone	Adresse email
ADAM Virginie	Psychopraticienne Thérapie psychocorporelle, intégration posturale psychothérapeutique	06 78 52 37 78	virinieadam71@yahoo.fr
ANTONY Audrey	Naturopathe Atteindre l'équilibre du corps et de l'esprit pour l'aider à retrouver son pouvoir d'auto-guérison de façon durable.	07 86 03 35 23	audrey.natureessence@gmail.com
BERNARD Charles	Ostéopathe D.O. pour tous et sans douleur.	06 64 54 57 78	bc.osteopathie@gmail.com
CONSTANTINOVICI Genica	Naturopathe et énergéticienne	07 87 14 94 07	genenergyhealing@gmail.com
DIAZ Alexia	Hypnothérapeute Hypnose et Coaching	06 12 16 42 64	
HUMBERT Karen	Thérapeute certifiée Retrouver l'Harmonie en soi	06 83 48 05 81	karenhumbert068@gmail.com
LO-BRUTTO Jonathan	Trigger points therapist Life coaching	06 27 33 38 19	massagereparateur@hotmail.com
MONDIERE Virginie	Reikiologue Se ressourcer et lâcher-prise grâce à la relaxation méditative par le toucher.	07 68 42 96 32	reikihanami@gmail.com
BOUVARD Alexandre	docteur en psychologie spécialisé en psychologie enfants, adolescents et adultes	06 59 60 32 49	
DUPLAIN Eléonore	éducatrice de jeunes enfants orientation psycho pédagogie spécialisée en soutien à la parentalité, l'accompagnement et à la parentalité des futurs parents	06 14 91 36 64	eleonore.duplain@gmail.com

## L'Atelier Nature – Naturopathie Iridologie

Valérie BIECHY

Naturopathie/Gestion du poids : prise en charge globale de l'individu notamment par le biais de l'alimentation et des plantes. Pour retrouver la forme et rééquilibrer l'organisme (meilleure forme, meilleur sommeil, meilleure digestion).

- bilan en iridologie de terrain ;
- traitement des allergies (méthode NAET) ;
- accompagnement naturel du cycle féminin : règles douloureuses, cycles perturbés, douleurs du cycle/endométriase, inconforts de la ménopause. Conseils en symptothermie (gestion naturelle de la fertilité/méthode de contraception naturelle).

A domicile, chez vous sur rendez vous • Tel portable : 06 59 91 72 68

valeriebiechy@gmail.com





Le 76<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale a été commémoré le samedi 8 mai. Conformément aux restrictions sanitaires actuelles, la célébration s'est tenue sans public.

Le maire Pascal TURRI a rappelé l'horreur de ces 6 années de guerre pour tous les Français, puis il a donné lecture de la lettre de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Sa première adjointe Rachel SORET VACHET-VALAZ a lu à cette occasion le poème Liberté de Paul ELUARD. Le lieutenant - colonel Jean-Paul KETTERLIN représentait en ce jour la section de l'Union Nationale des Combattants de



Sierentz, entouré des porte-drapeaux Messieurs LAFOURCADE, PACHECO et WILHELM. Jonathan HAABY était présent en qualité de chef de corps des sapeurs-pompiers de Sierentz.

Une gerbe florale a ensuite été déposée en souvenir des Sierentzois tombés durant la guerre.



## Solidarité

### EHPAD de Sierentz don de peinture

En mars dernier, Mme Valérie HOFFMANN, a fait don d'une toile à l'EHPAD. Cette artiste peintre signe sous le nom de Butterfly. Voilà 5 ans que cette passion est née, et souhaite maintenant la partager, notamment en proposant ce mois-ci, un atelier peinture à tous les résidents de la maison de retraite. Elle projette également d'y faire une exposition pour le mois d'août de cette année.



### CARITAS – Accueillir un enfant en vacances

Partir en vacances ? Un rêve inaccessible pour les familles dans la précarité, de plus en plus nombreuses. Mais, grâce à la générosité de 32 familles alsaciennes, ce rêve est devenu réalité pour 44 enfants de la région, l'été dernier.



Comme chaque année, au printemps, Caritas lance un appel aux familles souhaitant offrir un peu de bonheur à un enfant défavorisé, âgé de 6 à 11 ans. Nul besoin de partir loin, ni de proposer des activités et sorties extraordinaires. Le but de l'Accueil familial de vacances est de donner du temps à l'enfant accueilli et de partager avec lui des plaisirs simples : jeux, balades, activités en commun, découverte de la nature...

Partager le quotidien de la famille durant quinze jours permet à l'enfant de découvrir une autre manière de vivre, parfois une autre culture, ce qui le fait grandir. Les liens qui se créent entre l'enfant et la famille de vacances perdurent souvent bien au-delà de l'été.

L'Accueil familial de vacances, c'est du bonheur partagé. Vous avez envie d'en savoir plus ? Contactez-nous !

Contact : Valeria BRAUNSTEDTER, animatrice,  
[v.braunstedter@caritas-alsace.org](mailto:v.braunstedter@caritas-alsace.org),  
 tél. 06 23 08 69 75

Et sur Facebook : AFVCaritasAlsace

# DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS

## n°75 Edition de Sierentz

Quelques idées, de l'huile de coude, des branches de noisetier récupérées, un soupçon de coopération, de la bonne humeur et hop ! Les enfants durant les vacances de février ont pu créer une mini réserve de la biosphère, des cannisses pour départager les espaces du verger, une maison des trolls, le balisage de la mar, des créations en bois, ainsi que des sculptures sur rondins.



### On se détend chez les 3-6 ans !

Petit Zoom sur la rencontre Zen de la semaine : c'est avec Séverine que nos petits loups de maternelle s'exercent au Yoga, et ils adorent ça !



Un atelier photo a été organisé, un résultat haut en couleurs ! Les enfants ont réussi à faire parler leur créativité ! Cet atelier sera mis en avant lors d'une exposition sur le parvis du périscolaire, bien d'autres œuvres et créations seront exposées.



# L'apprentissage par la réalisation d'un potager grâce à l'association des Bricoleurs

Le besoin de nature et de contact avec la terre et les plantations n'a jamais été aussi essentiel en cette année de confinement ! Les enfants ont bénéficié du savoir-faire des Bricoleurs de Sierentz qui leur ont fabriqué des jardinières.

Une occasion pour les enseignantes de Grande Section d'aménager un petit coin nature dans la cour de l'école maternelle. Mini potager de légumes, composition d'herbes aromatiques, potager en hauteur, association de légumes et de fleurs aux couleurs variées autour de plants de fraisières et tomates cerises. Place à la créativité pour créer ces plantations printanières et certainement pour les déguster avec gourmandise plus tard. Un grand merci aux Bricoleurs !



## La tribune du groupe minoritaire

M. le Maire a saisi le Collectivité Européenne d'Alsace, en janvier 2021, afin d'obtenir qu'une partie des collines de Sierentz soit classée en Espaces Naturels Sensibles (ENS). Le PLU (approuvé définitivement en 2017) classe ces parcelles en Zone AUa2 soit « constructibles ». Il a évoqué, (CM mars 2021), la volonté de la municipalité de "sanctuariser les collines".

Mais un projet immobilier de 2,5 ha va entraver un corridor écologique de première importance, tout en menaçant une fleur classée, l'ornithogale. Alors la protéger en îlot comme le suggère le promoteur, voire la déplacer de plusieurs dizaines de mètres ? Ces propos ne garantissent en rien sa pérennité. A suivre...

Le nouveau PLU aura pour but la protection de la biodiversité, la préservation des couloirs écologiques, les trames vertes et bleues mais aussi la maîtrise du développement urbain. De facto, ce nouveau lotissement sur les collines ira à l'encontre du « Bien vivre ».

Nous devons tous nous mobiliser contre ce projet. Car il soulève une problématique, l'écologie face à l'urbanisation, liée aux infrastructures, circulation et stationnements. Stop ou encore...

**f** : sierentz 2020, ensemble autrement

Texte transmis par le groupe minoritaire



## Découverte des collines entre Sierentz et le club d'aéromodélisme de Bartenheim

Départ : parking de l'école primaire Jacques Schmidt de Sierentz

Horaire : 2h / Trajet : 9 km

Ce circuit vous conduit dans de magnifiques collines, dans lesquelles, au printemps, la nature s'éveille, les arbres sont en fleurs et les champs sont de multiples couleurs. Un vrai moment de détente par beau temps.

Suivant la devise : « le bonheur est dans le pré » notre marche commence à l'école primaire sur la piste cyclable en direction de Bartenheim. Après le Lidl, prendre le premier chemin forestier à droite.

Au niveau de la patte-d'oie, poursuivre tout droit. ▶

Vous passez sous des lignes à haute tension. A l'issue de ce chemin, prendre à droite : vous apercevrez une multitude de champs agricoles et des parcelles de vignes avec cabanon. Poursuivre toujours tout droit. Vue magnifique sur la forêt Noire à l'est.



▶ Après avoir dépassé le deuxième mirador près du banc du Blum-Blum-Mattle, vous arriverez un peu plus tard à l'intersection d'un bassin de compensation de Bartenheim.



▶ Suivre le chemin à droite.

▶ Au croisement, prendre à gauche en direction du Club d'aéromodélisme de Bartenheim.

▶ Prendre à droite, et passez devant le club d'aéromodélisme.



▶ Magnifiques vues sur le village de Brinckheim après le club. Au croisement, suivre tout droit le triangle jaune et rond vert. Puis suivre à droite en direction de Sierentz/Uffheim.

▶ A l'intersection, à droite (triangle jaune) : quelle belle vue sur la Casemate de Uffheim.

▶ En sortant de la forêt prenez à gauche et suivez le chemin goudronné. A l'issue de celui-ci, poursuivre en direction de Sierentz. Restez toujours sur le même chemin : après avoir passé le premier bunker continuer tout droit en direction de Sierentz jusqu'à la sortie des collines.

▶ A l'entrée du lotissement du Monenberg, prendre la rue Nathan Katz, puis vous allez vous sentir comme le petit Prince en passant la rue Antoine de Saint-Exupéry.

▶ Retour au parking.

▶ Bonne marche.

▶ Cristina MARICHAL et Simone CAFLISCH



Vous aussi, vous souhaitez partager avec les lecteurs du Sierentz infos vos idées de balades, vos photos de Sierentz ?

Envoyez vos contenus à l'adresse mail suivante : [communication@mairie-sierentz.fr](mailto:communication@mairie-sierentz.fr)

Bonnes balades à tous !

## Ciné Sierentz plein air

Prochaine séance **le samedi 3 juillet**  
Séance dans la cour de l'ancienne école maternelle  
(repli dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps)

La famille Chamodot est fantasque et inclassable. Bernard, le père, un peu doux-dingue, fait vivre tout le monde dans une caravane, et la mère, Annie teint les cheveux de son fils Émile en blond, parce que, paraît-il, il est plus beau comme ça ! Quand Pauline, la fille du lycée dont Émile est amoureux, l'invite à Venise pour les vacances, l'adolescent est fou de joie. Seul problème, et de taille, les parents décident de l'accompagner avec leur caravane, pour un voyage aussi rocambolesque qu'initiatique.



## Sourentz Mag n°3

« Le nouveau numéro du webmagazine pour sortir à Sierentz tout en restant chez soi est paru. A découvrir sur Youtube, Facebook, et le site web de la commune »



## Fête de la musique 2021

A l'heure où nous imprimons, il est encore difficile de détailler l'organisation de la fête de la musique. Celle-ci se déroulera le dimanche 20 juin, dans l'après-midi et en début de soirée, sans doute dans plusieurs lieux de Sierentz.

Si vous souhaitez vous y produire, contactez Juan :  
[animation@mairie-sierentz.fr](mailto:animation@mairie-sierentz.fr) / 03 89 81 51 11

En fonction des réponses et du protocole sanitaire à suivre, le programme sera publié sur les différents support en ligne de la commune (Facebook, site, panneau lumineux).



## Les événements « Trouve ta place ! » de l'été 2021 :

### « Mon ami Pierrot »

Depuis janvier 2021 « Trouve ta place ! » les ateliers théâtre de Sierentz ont alterné les répétitions en présentiel, en visio ou en extérieur afin de vous présenter « Mon ami Pierrot ».

(12, 13 et 19 juin à 17h30 à la Salle des fêtes, rue Clémenceau à Sierentz)

Venez en famille et/ou entre amis découvrir ce spectacle pour petits et grands, joué par 4 comédiens en herbe (de 7 à 9 ans) pleins de talents. Ils vous emmèneront dans une touchante histoire d'amitié entre un vieux monsieur sans abri et un garçon de 9 ans.

Pensez à réserver vos places, l'accueil du public se fera dans le respect des règles sanitaires et sera donc limité.

### Stage d'été

du lundi 12 au vendredi 16 juillet 2021

Les ateliers « Trouve ta place » accueillent les enfants de 7 à 10 ans et les adolescents de 11 à 15 ans curieux de jouer des personnages, d'apprendre à exprimer des émotions, oser imaginer des situations inimaginables, créer par le mime, seul ou à plusieurs.

Le stage dure 5 jours, 1h par jour pour jouer ensemble et s'exprimer en sincérité !



Attention : sous réserve des mesures sanitaires liées à la COVID



# AGENDA

## Juin

- |           |                                       |         |
|-----------|---------------------------------------|---------|
| 01        | ouverture de l'espace France services | page 7  |
| 12-13, 19 | Théâtre « Trouve ta place »           | page 15 |
| 20        | Fête de la musique                    | page 15 |

## Juillet

- |       |                                 |         |
|-------|---------------------------------|---------|
| 03    | Ciné plein air                  | page 15 |
| 12-16 | Stage d'été « Trouve ta place » | page 15 |

### Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h


Le vendredi  
de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52  
mairie@mairie-sierentz.fr · [www.sierentz.fr](http://www.sierentz.fr)

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Pascal TURRI. Dépôt légal : juin 2021.

Conception et rédaction : Commission Communication et Événements, Ysabelle EPPINGER. Réalisation graphique : [www.rhenus-communication.fr](http://www.rhenus-communication.fr)  
Impression : Alsagraphic, Rixheim. Imprimé sur du papier . Crédits photos : Mairie de Sierentz, Rachel SORET VACHET-VALAZ, Patrick GLASSER, documents remis.

